



# Fédération Des Syndicats Unitaires

SNUI - SNUCCRF – SOLIDAIRES DOUANES – SUD TRÉSOR – SUI –  
SUD ADMINISTRATION CENTRALE MINEFI – SUD CDC – SNABF – SUD INSEE

93bis, rue de Montreuil - 75011 PARIS  
Tél : 01.44.64.64.44 Fax : 01.43.48.96.16  
[fdsu@fdsu.org](mailto:fdsu@fdsu.org) - <http://www.fdsu.org>

Paris, le 25 avril 2005

## REUNION BRETON / Fédérations des Finances : MAINTENIR LA PRESSION EST INDISPENSABLE POUR DONNER DU « CORPS » AU DIALOGUE

A leur demande, les fédérations des Finances ont rencontré les Ministres le 22 avril en lieu et place du CTPM initialement programmé.

Les chances de voir repartir un dialogue constructif paraissent réelles (notamment avec la nomination d'un nouveau secrétaire général du Minéfi), mais la tonalité globale n'a pas changé : « économies, gains de productivités performance ».

Il faut maintenir la pression pour donner aux « contreparties » évoquées un contenu substantiel.

### I. - La déclaration initiale du Ministre

**Thierry BRETON, ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie et  
Jean-François COPE, ministre délégué au Budget et à la Réforme Budgétaire  
ont engagé le dialogue social ce matin avec les organisations syndicales  
sur la modernisation du Ministère.**

*Les Ministres ont tout d'abord rappelé qu'un échange social de qualité doit se construire sur un certain nombre de valeurs, citant la sincérité, la confiance, l'engagement.*

*Répondant aux interrogations sur le sens, la conduite et les conséquences des réformes au MINEFI, ils ont proposé aux organisations syndicales une nouvelle méthode de travail, fondée sur le dialogue et la concertation avant toute prise de décision, afin de prendre le temps de discuter d'un véritable projet d'avenir pour le ministère.*

*Thierry BRETON a ensuite tracé les contours d'une nouvelle ambition pour le MINEFI, en mettant sur un pied d'égalité à la fois des orientations de modernisation et des orientations sociales.*

*Il a fixé trois objectifs de modernisation interne : mieux répondre aux attentes des Français en matière de qualité du service rendu par l'administration ; rendre plus efficace le ministère dans l'exercice de ses missions au service du dynamisme économique du pays, et approfondir la culture de performance.*

*Considérant qu'une ambition sociale est indissociable d'une ambition de modernisation, il a également donné trois orientations fortes pour un renforcement de la politique sociale du MINEFI : rendre le changement gagnant pour tous les agents, améliorer la formation professionnelle, et ouvrir, de façon innovante, certains champs de politique sociale à la négociation, en souhaitant le développement de la capacité de l'administration et des partenaires sociaux à conclure des accords.*

*Il a conclu en déclarant que « s'il nourrit de fortes ambitions pour la modernisation du MINEFI, c'est parce qu'il croit profondément au service public ». Il a donné mandat au Secrétaire Général du ministère d'établir une feuille de route précise, afin d'engager sans délai les discussions avec les organisations syndicales du ministère sur le projet de modernisation et le projet social du MINEFI.*

*Thierry BRETON et Jean-François COPE ont indiqué qu'ils prendraient leurs premières décisions à l'été, à la fois sur le volet modernisation et sur le volet social. Ils ont pris rendez-vous avec les organisations syndicales à cette date.*

A l'évidence et après l'échec de la rencontre du 18 mars, le Ministre s'est employé à rentrer dans le coeur des dossiers avec une volonté d'apaisement. Il a affirmé sa volonté de recréer une base de discussion axée autour de 3 valeurs : la sincérité, la confiance, l'engagement.

M. Breton a tenu à illustrer sa sincérité en affirmant que tout moratoire sur les réformes était exclu, il a également précisé qu'il fallait savoir gérer un processus de modernisation en envisageant les choses sous 3 aspects :

- Le sens des réformes,
- La conduite des réformes,
- Les conséquences des réformes pour les agents.

Dans ce cadre, il propose un état des lieux contradictoire qui doit être réalisé d'ici l'été afin de prendre davantage de temps pour discuter. Il a également pris la décision de ne pas mettre en œuvre de nouvelles réformes avant l'été...

En ce qui concerne la situation des agents, il a confirmé la mise en place d'un dispositif qui neutralise les conséquences indemnitaires des réformes.

Les agents doivent tirer un bénéfice des réformes. Le Ministre a souligné que les plans de qualifications, de par leur insuffisance, ne pouvaient répondre à eux seuls à cet objectif. Cela lui a permis de rebondir sur la prime de 400 €. « On ne peut pas décréter à l'avance que 15 % des agents sont concernés » a-t-il déclaré.

Il a chargé M. Bassère, le tout nouveau secrétaire général du Minéfi de mettre au point un dispositif permettant d'attribuer cette prime aux agents les plus engagés dans les réformes.

- ***La situation administrative par administration***

**DGDDI** : La concertation doit se poursuivre, un nouveau groupe d'étude se réunira le 13 mai afin d'aboutir à un CTPC le 18 ou le 25 mai.

**DGI** : Les décisions doivent intervenir avant l'été sur la problématique bilan des expérimentations (dont CDI/CDIF).

**DGI/DGCP** : Les deux directeurs généraux devront rencontrer les organisations syndicales des deux administrations sur COPERNIC.

**DGCP** : Les fermetures de postes feront l'objet d'une concertation.

**DPMA** : Le Ministre a annoncé un audit sur le fonctionnement de la DPMA.

**DRIRE** : Le ministre a insisté sur l'aide au développement du tissu industriel. Par contre, aucune indication n'a été donnée sur les missions de contrôle et notamment sur celles des installations classées à risque.

**DGCCRF** : Une réunion se tiendra pour faire le bilan de la suppression des implantations infra-départementales. Les textes sur la régionalisation de la CCRF devraient être présentés au CTPM du 10 mai prochain. En réponse à la question de la FDSU sur la mise en place par les préfets de Délégations Inter Service sur la sécurité alimentaire (DIS), le secrétaire général du ministère a indiqué que l'objectif est qu'il n'y en ait pas. A notre demande, une réunion doit se tenir très rapidement sur cette question.

- ***Sur les emplois***

Après les 5 000 suppressions d'emplois réalisées entre 2003 et 2005, le Ministre a affirmé que rien n'était décidé pour 2006 mais qu'il était indispensable de restituer les gains de productivité.

- ***Sur l'évaluation /notation***

Un membre de l'Inspection Générale des Finances est chargé de faire un rapport sur ce sujet conflictuel. L'IGF rencontrera les fédérations des Finances pour recueillir leur sentiment.

- ***Sur la modernisation***

Il faut être ambitieux tout en laissant le temps à l'expertise et à la concertation. Le Ministre a proposé une méthode de travail qui pourrait déboucher sur un CTPM à l'été ou à l'automne et qui doit reposer sur deux piliers.

**Une nouvelle ambition de modernisation.**

L'objectif est : un meilleur service, un renforcement des missions, un approfondissement de la culture de performance.

**Une nouvelle ambition sociale.**

. Rendre le changement gagnant pour tous avec une nouvelle idée « l'intéressement des agents aux performances de la direction ».

. Mener une réflexion sur la formation professionnelle tant initiale qu'en cours de carrière en intégrant l'aspect gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences.

. Ouvrir de nouveaux champs de négociation sociale :

- plan de qualification pluriannuel,
- aides au logement,
- couverture sociale (rôle et place des Mutuelles).

## II. - L'intervention de la FDSU

Messieurs les Ministres,

Tout d'abord, la FDSU, avec toutes les Fédérations du Ministère qui vous avaient interpellé avant le 18 mars et à nouveau le 4 avril dans le cadre d'une lettre ouverte peut se féliciter que vous ayez compris la nécessité de nous rencontrer dans ce cadre, certes un peu « inhabituel » qui se substitue à un CTPM dont le protocole n'aurait pas, ne pouvait pas, répondre aux interrogations et revendications des agents du MINEFI exprimés dans un climat social particulièrement détérioré !

Expressions d'un profond malaise, les grèves et manifestations des 20 janvier, 5 février et 10 mars et après de multiples témoignages de mécontentement tout au long du 4<sup>ème</sup> trimestre 2004, dans plusieurs administrations de ce ministère, ont :

- souligné la nécessité d'une nouvelle conception du dialogue social au sein du MINEFI,
- largement exprimé l'existence d'un malaise profond propre à ce ministère et liées à des causes propres à ce ministère !

Pourquoi ce malaise ? Pourquoi ces expressions répétées et remarquées de colère ?

Quelques réponses à vos interrogations du 18 mars :

Les réformes incessantes dans le cadre de « Bercy en mouvement » se sont traduites par des mouvements à Bercy !

Les efforts déployés au quotidien depuis plus de 4 ans par **tous** les agents de ce ministère pour participer à des fortes évolutions du MINEFI sans la moindre reconnaissance collective pour les agents.

« Bercy ensemble », risque fort de faire faillite ! Pourquoi ?

Car il n'y a pas eu la moindre prise en compte des expressions des syndicats jusqu'à ce jour !

Car il n'y a pas eu la moindre écoute des revendications légitimes des agents.

Et c'est cela ce que nous entendons évoquer quand nous vous réclamons un « véritable état des lieux contradictoires sur les réformes » !

Explications encore, autant qu'elles puissent être nécessaires :

L'administration habille toutes ses réformes d'un discours mettant en avant un meilleur service à l'utilisateur !

Mais le ressenti des agents, lui, est tout autre ! Quel est le vrai but recherché ?

L'économie budgétaire ... à tout prix, si vous me permettez cette formule !

Les discours récurrents visent à parer la dépense privée de toutes les vertus et la dépense publique de toutes les tares, ce qui revient à mépriser les fonctionnaires.

Réduction des moyens, dégradation des conditions de travail et remise en cause des droits et garanties des agents, voilà la réalité quotidienne pour les personnels du MINEFI des choix et orientations politiques menées depuis de nombreuses années dans le cadre des réformes de l'Etat !

Tout ça va beaucoup trop vite et trop brutalement.

C'est pour ça que nous vous demandons un moratoire sur les réformes et la réduction des effectifs car ce sont les conditions de travail et de vie des agents qui en pâtissent !

Face à ces discours, face à cette politique, vous trouverez toujours la FDSU, tant en interne qu'en externe pour rétablir la vérité sur les mobiles et sur les motifs qui président aux réformes qui affectent le MINEFI.

Tant à destination des agents que des citoyens, des consommateurs, des usagers et des contribuables, la FDSU poursuivra ses actions et formulera ses propositions !

Et pour cet exercice, les exemples ne manquent pas !

DRIRE : Diminution, délégation voire externalisation des missions de contrôle de la sécurité des biens et des personnes.

Douanes : diminution des moyens de contrôle de sécurité et lutte contre les fraudes (accroissement des objectifs fixés mais réforme brutale de l'aéro-navale).

DGCCRF : Réduction des moyens propres à la protection économique des consommateurs et à la sécurité alimentaire.

DGI : Affaiblissement des moyens d'un traitement égalitaire des contribuables et de lutte contre la fraude fiscale.

DGCP : Affaiblissement du réseau dans le cadre d'une logique de disparition du service public de proximité et manque de visibilité sur le rôle d'assistance et conseil aux collectivités territoriales.

Ce sont les points 3 et 4 de notre lettre ouverte !

Les analyses de la FDSU sont connues et reconnues !

Les revendications que nous portons sont aussi connues et... parfois reconnues.

Ainsi M. Sarkozy a pu, il n'y a pas si longtemps, convenir que certaines dispositions et décisions s'imposaient :

- CIS de B en A,
- Plan de qualification abondé pour 2005,
- Revalorisation des indemnités kilométriques ;

Si sur ce dernier point une concrétisation... quasi immédiate a pu être actée, le sujet demeure encore ouvert car il y avait problème sur l'ensemble des frais de déplacement et le chantier doit donc être achevé.

Un autre chantier semblait ouvert : celui du repyramidage des emplois.  
C'est le sens du point 5 de notre lettre ouverte.

Sur ce point la FDSU entend voir abordé par divers aspects toute la problématique de la promotion interne.  
Nous entendons voir rapidement engagée la concrétisation de ce chantier !

La FDSU ne vous « lâchera » pas sur ces sujets !

Dans ce sens, nous vous disons d'emblée qu'un nouveau calendrier de groupes de travail doit surtout être élaboré avec le souci d'y mettre un réel contenu !

Et pour cela il vous faut témoigner d'un engagement fort de votre part, Monsieur, Messieurs les Ministres !  
C'est ainsi que vous pourrez démontrer qu'une nouvelle page du dialogue social s'ouvre dans ce ministère et que les groupes de travail seront synonymes de réelles avancées pour les personnels.

Il faut vraiment en finir avec les réunions interminables et surtout stériles car aucun mandat n'a été donné pour qu'il en soit autrement.

Ainsi, par exemple, après les décisions de M. Sarkozy et leur confirmation par MM. Gaymard et Copé, la FDSU vous demande de prendre toutes les dispositions pour mettre en œuvre rapidement diverses mesures :

- repyramidage des emplois accompagné d'un véritable plan de promotion interne (c'est notamment le concours CIS de B en A),
- plan de qualifications ambitieux dès 2006.

Ces sujets, à notre sens, peuvent et doivent être traités tant au niveau ministériel que directionnel !

Mettons nous clairement au point sur la méthode certes, mais aussi sur des cadrages précis !

Des marges de manoeuvres existent, sachez les utiliser et surtout n'hésitez pas à conforter vos directeurs généraux dans l'idée de les utiliser à plein !

Je vous ai donc parlé de malaise au MINEFI, Monsieur BRETON !

Ce malaise est aujourd'hui largement accru par le concept de la rémunération au mérite et sa mise en œuvre au travers de la réforme de la notation et la perspective supplémentaire d'une prime à la performance !

C'est un sujet fort de notre lettre ouverte en son point 6.

Sur le système de l'évaluation notation, les agents ainsi que les chefs de service notateurs estiment qu'il est inéquitable, injuste et incohérent.

Face à ce constat que comptez-vous faire Monsieur le Ministre ? J'ai bien noté votre annonce d'un bilan réalisé par l'IGF d'ici le 30 juin.

Quant aux 400 €, je n'ose plus dire prime au mérite individuel, ou collectif, ni même prime à la performance, ni même mesure d'accompagnement des réformes, tout le système initial visant à récompenser une petite minorité d'agent ne correspond en rien aux revendications exprimées par tous les agents qui ne cessent de déployer des efforts pour l'amélioration du service public.

Je vous dirai qu'il vous faut totalement revoir les modalités d'attribution des 11 millions d'euros qui ont été budgétisés car tous les agents ont participé aux évolutions lourdes de ce ministère à travers de multiples réformes structurelles passées, en cours ou à venir.

C'est aussi pour cela que nous vous réclamons un moratoire sur les réformes.

Alors, moratoire semble être un gros mot dans cette période !

Et pourtant dans ce ministère les acceptations du terme moratoire pourraient être utiles à l'examen de notre demande.

Malaise profond disais-je, donc ! Pourquoi ?

Manque de visibilité et de transparence, empilement de réformes (outre leur rythme insupportable), tout contribue à un ras-le-bol général des personnels des diverses administrations.

Vous devez correctement, justement, humainement mesurer ce malaise et ses causes profondes :

- à la Douane (réforme du renseignement et décisions brutales concernant l'aéro-navale !),
- à la DGCCRF, outre la régionalisation, la question de la mise en place par les préfets de délégation inter services sur la sécurité alimentaire nécessite des réponses claires et sans délais.
- A la DGCP, l'avenir des réseaux, des missions et les perspectives d'évolution dans le cadre de l'assistance et du conseil aux collectivités territoriales préoccupaient tous les personnels.
- A l'Industrie, l'avenir même des DRIRE est au cœur des inquiétudes des agents.
- L'Administration Centrale est également en butte à toutes les inquiétudes et des interrogations majeures résultant de la mise en place de la DGE et je crains que vos annonces sur l'audit de la DPMA n'accroissent encore ces inquiétudes.
- A l'INSEE, après l'audit, le projet RESANE suscite de multiples questions. La transparence n'est pas au rendez-vous une fois de plus.

- A la DGI, les réformes s'empilent, s'entassent, s'accumulent à un rythme effréné sans la moindre considération pour les agents, sans la moindre reconnaissance pour eux ! Pire certains y perdent du pouvoir d'achat.

Toutes ces questions mériteraient des développements bien plus larges mais le temps m'étant compté (et surtout nous les avons déjà largement explicités), j'en arriverai à une première conclusion : les concepts de réforme et de modernisation sont aujourd'hui largement connotés et apparaissent comme autant de problèmes, de contraintes, de reculs, de frustrations, de désillusions, pour le plus grand nombre.

Pourtant, la modernité n'est pas un concept étranger aux fonctionnaires du MINEFI !  
Mais la modernité n'est une réalité que si elle rime avec :

- efficacité (certes ...),
- solidarité (sûrement ...),
- humanité (indispensablement ...),

Efficacité : sans aucun doute, car nous voulons réaliser nos missions dans le souci de mieux servir nos concitoyens avec une rigueur absolue et indissociable du concept de service public ( traitement égalitaire des citoyens, des usagers, des consommateurs, des contribuables, etc, .. sur l'ensemble du territoire),

Solidarité : sans aucun doute, toutes nos administrations travaillent et doivent continuer de travailler avec la conscience de la complémentarité et de l'action collective au quotidien. Mais aussi dans l'idée de conserver et renforcer les conditions de la solidarité qui garantit la cohésion sociale.

Humanité : sur ce point je pourrais disserter longuement mais en 2 mots je souhaiterais dire qu'aujourd'hui cette valeur semble disparaître de notre quotidien.

L' « humanité au travail » semblait être un élément important affiché dans la formule « Bercy ensemble ! ».

Mais la réalité est tout autre aujourd'hui pour les agents du MINEFI : les uns après les autres, toutes administrations confondues, les agents témoignent de plus en plus nombreux de leur fort sentiment de manque de reconnaissance, d'expression de mépris, voire de remise en cause permanente de leurs qualités, de leur technicité, de leur sens de la loyauté. Par ailleurs, de nombreux outils de management apparaissent comme autant de moyens de faire régresser les droits et garanties des personnels jusqu'à la réduction de l'exercice du droit de grève et même de leur expression de citoyen à part entière.

Face à cette situation, Monsieur, Messieurs les ministres sachez prendre la mesure de la nécessité de réformer ... vos méthodes et de moderniser l'exercice du dialogue social dans ce ministère.

### **III. - La suite des discussions**

Après l'intervention des fédérations qui ont toutes rappelé les exigences des agents telles qu'elles sont formalisées dans la plateforme revendicative, les ministres ont confirmé leurs propos et apporté quelques précisions :

- Aucune décision de réforme avant l'été.
- Objectifs de négociations clairement équilibrés et indissociables :
  - ambition de modernisation
  - ambition sociale.
- Etablissement par le secrétaire général du Minéfi d'une « feuille de route » pour définir et baliser les grands chantiers de discussion. La FDSU rencontrera M. Bassère le 26 avril prochain.
- CDI/CDIF : pas de mise en œuvre nouvelle avant fin 2005.
- Notation : Rapport de l'IGF avant le 30 juin.
- Mode d'accompagnement de la réforme : la prime collective liée à la réforme reste dans l'enveloppe prévue (11,4 millions d'euros) mais dispositif à « revisiter » expressément.
- Intéressement : concerne tous les agents d'une direction.
- Représentation des emplois : le sujet devra être traité au niveau ministériel mais également au niveau directionnel.
- Contrats pluriannuels de performance à boucler à l'automne.
- Pas de réduction de moyens des Mutuelles, avec la volonté d'établir une sécurisation juridique de la place, du rôle et des moyens des Mutuelles.
- Logement social : sujet important qui ne concerne pas que la seule région Ile-de-France.

Il faudra attendre les prochaines rencontres pour voir si les déclarations d'intention des ministres seront suivies d'effets concrets, les premiers entretiens avec le nouveau secrétaire général du Minéfi seront à cet égard instructifs.

La FDSU s'emploiera à porter haut et fort les revendications des agents. Elle demande aux personnels de rester mobilisés et déterminés, et défendra leurs intérêts dans un cadre unitaire le plus large possible.

Une réunion interfédérale se tient ce lundi 25 avril. Nous en rendrons compte dès ce soir.